

## Avis de notification et d'accès aux actionnaires

Assemblée annuelle des actionnaires de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée, le vendredi 26 avril 2019 à 9 h 30, heure locale

505 Quarry Park Boulevard S.E., Summit Conference Centre, Calgary (Alberta) Canada

Vous recevez cet avis parce que Compagnie Pétrolière Impériale Limitée (L'Impériale) utilise le mécanisme de notification et d'accès pour transmettre les documents relatifs à l'assemblée à ses actionnaires. Le 31 janvier 2019, dans le cadre du mécanisme de notification et d'accès, Corporations Canada a dispensé L'Impériale d'avoir à envoyer un exemplaire de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction et des états financiers annuels à chaque actionnaire dont la procuration est sollicitée. Le modèle de notification et d'accès adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières que prévoit cette dispense permet de publier en ligne les documents relatifs à l'assemblée, notamment la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction, les états financiers ainsi que le rapport de gestion connexe.

En plus du présent avis leur indiquant comment accéder à la version électronique des documents relatifs à l'assemblée, les actionnaires recevront un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions relatives à l'exercice du droit de vote leur permettant de voter à l'assemblée annuelle de L'Impériale. Les documents relatifs à l'assemblée ne seront pas envoyés aux actionnaires par la poste, à moins que les actionnaires suivent les instructions fournies au verso, sous « Comment obtenir les documents relatifs à l'assemblée en version imprimée ». Le recours à ce mode de transmission permet de diminuer l'utilisation de documents imprimés et a donné lieu à une réduction considérable des coûts d'impression et des frais postaux associés à l'assemblée des actionnaires de la compagnie.

### LES ACTIONNAIRES SERONT APPELÉS À SE PENCHER ET À VOTER SUR LES QUESTIONS SUIVANTES :

**NOMINATION DE L'AUDITEUR** : Sur recommandation du comité de vérification, les actionnaires se verront demander de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers à titre d'auditeur pour le prochain exercice. Des renseignements concernant la nomination de l'auditeur figurent à la rubrique « Renouvellement du mandat de l'auditeur » (page 8) de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

**ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS** : Les actionnaires seront appelés à élire les administrateurs. Des renseignements concernant les candidats au poste d'administrateur figurent à la rubrique « Renseignements sur les candidats au poste d'administrateur » (page 10) de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

**PROPOSITION D'ACTIONNAIRE** : Les actionnaires seront appelés à voter sur une proposition d'actionnaire qui a été soumise aux fins d'examen à l'assemblée annuelle des actionnaires. Vous trouverez les renseignements sur la proposition d'actionnaire à l'Annexe B de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction (à partir de la page 90).

- La proposition d'actionnaire n° 1 concerne un vote consultatif annuel auprès des actionnaires portant sur la rémunération des cadres de direction.

**SUJETS DIVERS** : Les actionnaires pourraient avoir à régler toute autre question dont l'assemblée pourrait être légitimement saisie à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement de celle-ci.

**POUR OBTENIR DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES PORTANT SUR CHACUN DES ASPECTS PRÉCÉDEMMENT ABORDÉS, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU NUMÉRO DE PAGE APPROPRIÉ DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION. LES ACTIONNAIRES DOIVENT PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION AVANT DE VOTER.**

**SITES WEB SERVANT À LA PUBLICATION DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE** – Les documents peuvent être consultés en ligne aux adresses suivantes :

- (i) [www.meetingdocuments.com/astca/IMO\\_fr](http://www.meetingdocuments.com/astca/IMO_fr);
- (ii) [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sous Compagnie Pétrolière Impériale Limitée; ou
- (iii) sur le site Web de la compagnie, à l'adresse : <http://www.imperialoil.ca/fr-ca/company/investors/shareholder-services/annual-meetings>.

**LE FORMULAIRE DE PROCURATION ET LE FORMULAIRE D'INFORMATION SUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE QUI ACCOMPAGNENT LE PRÉSENT AVIS CONTIENNENT UNE DEMANDE POUR L'ENVOI DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET INTERMÉDIAIRES DE LA COMPAGNIE.**

**LES ACTIONNAIRES QUI ONT DES QUESTIONS SUR LE MÉCANISME DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS PEUVENT APPELER LE 1 888 433-6443, SANS FRAIS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, OU LE 1 416 682-3801 À PARTIR D'AUTRES PAYS.**

**COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE EN VERSION IMPRIMÉE**








Les actionnaires peuvent demander que les documents relatifs à l'assemblée soient envoyés en version imprimée à leur adresse postale sans frais. Vous pouvez soumettre cette demande par courriel à [fulfilment@astfinancial.com](mailto:fulfilment@astfinancial.com) ou par téléphone en appelant le 1 888 433-6443, sans frais au Canada et aux États-Unis, ou le 1 416 682-3801 à partir d'autres pays. Les documents relatifs à l'assemblée seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la demande, de façon à permettre le vote par procuration. Une demande d'envoi des documents en version imprimée doit nous parvenir au moins dix jours ouvrables avant la date de dépôt des procurations (le 24 avril 2019) afin que l'actionnaire qui présente cette demande puisse recevoir les documents relatifs à l'assemblée avant la date de dépôt des procurations et l'assemblée des actionnaires. **VEUILLEZ NOTER QUE VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION OU D'INSTRUCTIONS RELATIVES AU VOTE; NOUS VOUS DEMANDONS DONC DE CONSERVER VOTRE FORMULAIRE ACTUEL POUR EXERCER LES DROITS DE VOTE RATTACHÉS À VOS ACTIONS.**

Si la demande nous parvient à la date de l'assemblée ou après cette date, et dans l'année suivant le dépôt de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction, les documents relatifs à l'assemblée seront transmis dans les dix jours civils suivant la demande. À la suite de l'assemblée, les documents seront offerts pendant un an sur les sites Web indiqués précédemment.

L'Impériale ne fournira des copies papier des documents relatifs à l'assemblée qu'aux actionnaires qui ont présenté une demande conformément à ce qui précède ou qui ont reçu des instructions permanentes pour recevoir des copies papier par courrier

**EXERCICE DU DROIT DE VOTE :**

Cet avis est accompagné soit d'un formulaire de vote par procuration dans le cas des actionnaires inscrits, soit d'un formulaire d'information sur l'exercice du droit de vote dans le cas des actionnaires véritables (non inscrits). Les actionnaires sont invités à envoyer leur procuration en utilisant une des méthodes indiquées ci-dessous. L'envoi doit se faire avant la date de dépôt des procurations, le 24 avril 2019.

Méthodes de vote par procuration	Actionnaires inscrits (formulaire de procuration)	Actionnaires non inscrits (formulaire d'instructions relatives au vote)
 <b>Voter en ligne</b>	Consultez le site Web <a href="http://www.astvotemyproxy.com">www.astvotemyproxy.com</a> et suivez les instructions. Vous devez mentionner votre numéro de contrôle imprimé sur votre formulaire de vote par procuration.	Consultez le site Web <a href="http://www.proxyvote.com">www.proxyvote.com</a> et suivez les instructions. Vous devez mentionner votre numéro de contrôle imprimé sur le formulaire d'instructions relatives au vote que vous aurez reçu par la poste.
 <b>Voter par la poste</b>	Remplissez et retournez votre formulaire de vote par procuration dans l'enveloppe fournie à cette fin qui se trouve dans votre envoi postal ou postez-le à la Société de fiducie AST (Canada), Service des procurations, C. P. 721, Agincourt (Ontario) M1S 0A1.	Remplissez et renvoyez votre formulaire de vote par procuration dans l'enveloppe préaffranchie fournie à cette fin ou postez-le au Centre de traitement des données, C. P. 3700, succursale Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9.
 <b>Voter par télécopieur</b>	Remplissez le formulaire de vote par procuration et télécopiez les deux faces au 1 866 781-3111 (sans frais) ou au 416 368-2502 (dans la région de l'indicatif régional 416).	
 <b>Voter au moyen de votre appareil mobile</b>	Le formulaire de vote par procuration inclura un code QR que vous pourrez balayer au moyen de votre appareil mobile; suivez ensuite les instructions liées aux droits de vote rattachés à vos actions.	Le formulaire d'instructions relatives au vote inclura un code QR que vous pourrez balayer au moyen de votre appareil mobile; suivez ensuite les instructions liées aux droits de vote rattachés à vos actions.
 <b>Voter par téléphone</b>	Au moyen d'un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais 1 888 489-7352 (au Canada et aux États-Unis) et suivez ensuite les directives du service de messagerie vocale pour voter. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle imprimé sur le formulaire de vote par procuration qui se trouve dans votre envoi postal.	Au moyen d'un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais 1 800 474-7501 (en français) ou 1 800 474-7493 (en anglais) et suivez les directives. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle imprimé sur le formulaire qui se trouve dans votre envoi postal.
 <b>Voter par courrier électronique</b>	Balayez les deux faces du formulaire de procuration dûment rempli et envoyez-les à l'adresse de courrier électronique : <a href="mailto:proxyvote@astfinancial.com">proxyvote@astfinancial.com</a> .	
 <b>Voter en personne à l'assemblée</b>	Vous n'avez qu'à assister à l'assemblée, vous inscrire et voter.	Vous devez vous désigner comme fondé de pouvoir, assister à l'assemblée, vous inscrire et voter.